## Décision de radiodiffusion CRTC 2011-166

Version PDF

Ottawa, le 10 mars 2011

## Norwesto Communications Ltd.

Vermilion Bay, Dryden, Kenora et Sioux Lookout (Ontario)

## Renouvellement administratif

- 1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CKQV-FM Vermilion Bay et ses émetteurs CKQV-FM-1 Dryden, CKQV-FM-2 Kenora et CKQV-FM-3 Sioux Lookout, du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 août 2011, selon les mêmes modalités et **conditions** que celles en vigueur dans la licence actuelle<sup>1</sup>.
- 2. La décision publiée aujourd'hui ne règle d'aucune façon les questions que pourrait soulever le renouvellement de cette licence. Les parties intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

## **Documents connexes**

- *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2010-880, 26 novembre 2010
- *Renouvellements administratifs*, décision de radiodiffusion CRTC 2010-547, 3 août 2010

\*La présente décision doit être annexée à la licence.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans la décision de radiodiffusion 2010-880, le Conseil a renouvelé administrativement la licence du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 31 mars 2011; dans la décision de radiodiffusion 2010-547, il a renouvelé administrativement la licence du 1<sup>er</sup> september 2010 au 30 novembre 2010.

